

courçay

Demandes de subventions, projets 2022 et PLUi

Le dernier conseil municipal de l'année à Courçay avait un ordre du jour assez dense. De ce programme ressortent les demandes de subventions pour les projets 2022, des décisions communautaires concernant le Plan local de l'habitat (PLH) et le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Les délibérations ont été approuvées à l'unanimité, à l'exception d'une seule.

Demandes de subventions. La commune a pour projet le réaménagement du centre bourg comprenant : l'aménagement d'un parking à proximité des bords de l'Indre ; le réaménagement du centre bourg, de la place de l'Église à l'école. Pour ces travaux, la maire, Anne Bayon de Noyer, a prévu une enveloppe socle de 11.240 € pour aménager le parking (un vote contre) ; le chantier principal est estimé à 500.000 € HT.

Le conseil sollicite les subventions de l'État et du conseil départemental, auquel ces travaux sont éligibles. Il demande

le taux maximum au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR, État), pour les travaux du centre bourg et pour le renforcement de la défense incendie (Rouvre et la Thibaudière), et l'attribution du fonds départemental de solidarité rurale (FDSR, Département), pour le bourg.

Subvention à une association. Un montant de 250 €, pour le fonctionnement, est attribué à l'association pour la valorisation du cadre de vie à Courçay, qui n'avait pas demandé de subventions auparavant.

PLUi. Suite à l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal, le conseil adopte deux décisions qui rendent des prérogatives à la commune : une délégation partielle à la commune du droit de préemption urbain pour les zones AU et U, la communauté de communes gardant intégralité de sa compétence sur les zones d'activité et l'institution du permis de démolir sur le territoire de Courçay.

Autres délibérations. Adhésion au groupement d'achat coordonné par le Sieil (Syndicat de l'énergie d'Indre-et-Loire) pour la fourniture d'électricité à des tarifs préférentiels. Un avis favorable est rendu au projet arrêté au niveau intercommunal pour le plan local de l'habitat (PLH). Et approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), avec adoption du tableau de répartition.

Informations. Un voyage pour les aînés à partir de 70 ans est programmé pour le 19 janvier avec la visite d'une chocolaterie, un déjeuner à Loches, une visite l'après-midi des établissements Bergerault à Ligueil. Une visite à l'Assemblée nationale est prévue le 14 février pour les conseils municipaux des jeunes de Courçay, Cormery et Reignac. Ils seront accueillis par Sophie Métadier (UDI), députée de la 3^e circonscription, et Daniel Labaronne (LREM), député de la 2^e circonscription.